



Recommandations pour l'élaboration de la déclaration de politique régionale de la Wallonie 2024-2029 en matière de prise en charge des problématiques d'assuétudes

- Prendre en compte l'évolution du phénomène des consommations problématiques d'alcool et de drogues
- Sauver l'offre de prise en charge des personnes dépendantes et des proches
- Garantir aux citoyens l'accès équitable à l'accompagnement et aux soins spécialisés « assuétudes »

La Fédito wallonne pointe 6 priorités et 18 actions qui en découlent

Expertise de la Fédito wallonne

Les recommandations présentées dans ce document sont issues d'une consultation réalisée auprès de nos membres, sous l'angle des axes et des actions à soutenir urgemment.

La Fédito wallonne rassemble 53 opérateurs actifs dans le domaine des assuétudes répartis sur l'ensemble du territoire wallon.

Parmi ces membres, en 2023, on compte 21 services ambulatoires spécialisés assuétudes et 9 réseaux assuétudes agréés, pour lesquels la Fédito wallonne assure, par décret, la représentation. Les autres membres de la Fédération sont reconnus et financés en tant que Service de Santé Mentale, Centre de Réadaptation Fonctionnelle, service issu du Plan Stratégique de Sécurité et de Prévention, service lié au Plan de Cohésion Sociale et Relais social, opérateur de Promotion et de prévention de la santé, service hospitalier et réseau de médecins généralistes.

Grâce à cette multitude d'opérateurs reflétant la diversité des dispositifs tant en ambulatoire qu'en résidentiel, la Fédito wallonne couvre une grande partie des champs spécifiques liés à la prise en charge de la problématique drogues en Wallonie : prévention, promotion de la santé, réduction des risques, accompagnement psychosocial, accompagnement thérapeutique, soins et traitement, insertion socio-professionnelle et travail de liaison-réseau.

Cette diversité concerne également les publics-cibles : jeunes, adultes, femmes, femmes enceintes, personnes avec pathologie duelle, détenus, personnes sous TSO¹, adultes-relais, pairs, migrants...

¹ Traitement de Substitution aux Opiacés

Priorité 1 : Sauvegarder et développer l'offre ambulatoire des services spécialisés assuétudes sur le territoire wallon et renforcer leur financement structurel

L'offre ambulatoire spécialisée assuétudes (désignée RASA) est un des maillons essentiel du dispositif wallon santé pour la prise en charge des personnes présentant des problématiques de dépendances. Depuis 13 ans², des dizaines de milliers de jeunes et d'adultes, d'usagers et de proches, bénéficient de la motivation et de l'expertise d'éducateurs, d'assistants sociaux, de psychologues, d'infirmiers, de médecins.

Ce dispositif ambulatoire est actuellement composé de 25 services agréés (avec 54 ETP en 2021). Il s'agit de petites équipes ancrées dans le milieu de vie des usagers et des proches, attachées au travail de proximité et qui appréhendent, dans la durée, toute la complexité psycho-médico-sociale d'un trajet de soins. Ces équipes déploient des partenariats dans leurs régions avec d'autres secteurs de l'aide sociale et des soins de santé, mais aussi de la justice, de l'enseignement, de la jeunesse, etc

Les services assuétudes proposent une prise en charge centrée sur un accompagnement social, un accompagnement psycho-social, un accompagnement thérapeutique, des soins et des interventions en réduction des risques. Cette prise en charge, en individuel ou en collectif, se conçoit sans condition et s'organise autour de la demande de chaque personne là où elle se situe dans son parcours de vie. Cette offre ambulatoire s'appuie également sur l'expertise expérientielle des usagers et des proches.

Les activités de ces services se sont spécialisées et diversifiées au fil du temps. Il y a donc, au cœur de ces activités, une grande diversité à la fois clinique et de publics-cible.

Les 9 réseaux assuétudes viennent quant à eux en soutien des opérateurs investis dans le domaine des assuétudes. Ils rassemblent tant des institutions généralistes que des services spécialisés ambulatoires en assuétudes.

² Le Décret assuétudes wallon date de 2009. Il n'a jamais été révisé pour tenir compte de l'évolution de la problématique des assuétudes et des besoins des services et des bénéficiaires.

Ils s'attachent à faciliter et à développer la continuité des soins avec l'ensemble des partenaires actifs sur le territoire. Ils ont une vision centrée sur les spécificités des besoins liées aux différentes facettes des dépendances. A ce titre, ils sont membres des réseaux 107 et des plateformes psychiatriques.

Action 1 : Adapter le décret du 30 avril 2009 relatif à l'agrément des réseaux et services d'aide et de soins spécialisés en assuétudes ainsi que les missions qui y sont décrites à la diversité des activités développées tant par les Services que les Réseaux.

Action 2 : Refinancer les services en fonction des activités liées à des missions et une équipe de base – Intégrer les subventions facultatives de plus de quatre ans à l'agrément – Intégrer le financement par le plan de relance d'1 ETP Get Up Wallonia à l'agrément.

Action 3 : Refinancer les Réseaux en lien avec leurs missions et intégrer leur expertise dans les organes de suivi des politiques liées à la santé mentale.

Action 4 : Agréer certaines activités de manière prioritaire :

- Celles en attente d'agrément et qui vise à développer l'offre sur un territoire ;
- Celles en lien avec les demandes en augmentation (public jeunes notamment) ;
- Celles en lien avec des publics-cible et des modes de consommation en évolution ;
- Celles en lien avec des nouveaux besoins identifiés sur un territoire.

Action 5 : Renforcer le financement de la Fédération wallonne des institutions pour toxicomanes

Priorité 2 : Porter une attention spécifique à certains publics fragilisés

Depuis la crise Covid, l'ensemble des opérateurs spécialisés en assuétudes constatent une augmentation des demandes d'interventions liées à la consommation de drogues des adolescents et des jeunes adultes. Ces demandes d'aide sont adressées soit en direct, soit via les proches, soit via les professionnels de l'aide à la jeunesse, de la justice et de l'enseignement.

Les opérateurs assuétudes constatent également une augmentation des consommations de certaines substances comme l'alcool, la cocaïne, la kétamine, le crack... avec notamment des problématiques de dépendances dans certaines catégories de la population (et selon le genre) et sur les lieux de travail. Certains constatent également une augmentation de la grande précarité de leurs usagers.

Action 6 : Renforcer l'offre assuétudes « dédiée » à des publics à la marge, en grande précarité et invisibilisés.

Action 7 : Renforcer les services qui déploient la stratégie du « aller-vers ».

Priorité 3 : Elaborer une vision globale de l'offre de prise en charge spécialisée assuétudes en Wallonie pour garantir la continuité du parcours de santé (prévention, accompagnement, soins et réduction des risques)

Il existe en Wallonie plusieurs dispositifs agréés/financés sous des statuts différents mais qui travaillent au même objectif à savoir garantir la prise en charge spécialisée des personnes dépendantes, l'accès à l'aide et aux soins et la continuité dans le parcours de rétablissement. Ces dispositifs sont complémentaires, les uns ne peuvent se passer des autres pour garantir une offre de qualité.

Citons notamment, aux côtés des RASA, les Centres de Réadaptation Fonctionnelle spécialisés toxicomanie, les Service de Santé Mentale à initiative toxicomanie, les services assuétudes liés au Plan Stratégique de Sécurité et de Prévention dont les Maisons d'Accueil Socio Sanitaire, les services assuétudes liés au Plan de Cohésion Sociale, les projets hospitaliers spécifiques, des opérateurs « assuétudes » en promotion de la santé...

Action 8 : Renforcer chacun de ces acteurs face à l'augmentation des demandes, l'augmentation des listes d'attente et la complexification des situations de vie.

Action 9 : Diversifier l'offre globale sur le territoire et la renforcer sur les zones « désaffectées »

Action 10 : Créer des dispositifs d'accompagnement et d'hébergement bas seuil ouvert 24h sur 24h (comme Transit à Bruxelles)

Par ailleurs, le champ de la prévention et de promotion de la santé à orientation assuétudes est complémentaire aux dispositifs d'aide et de soins. Elle s'intègre donc dans cette vision globale « Drogues ».

Action 11 : Instituer, au sein de l'Administration wallonne, un groupe de travail wallon « Drogues » réunissant notamment une représentation de l'ensemble des opérateurs AVIQ et SPW reconnus pour leurs activités dans le domaine des assuétudes. Ce lieu « transversal » d'expertise de terrain pourrait participer à soutenir l'élaboration d'une vision politique globale wallonne « Drogues ».

Priorité 4 : Favoriser l'intersectorialité politique

Les déterminants de la santé sont multifactoriels. Une politique globale de santé qui vise l'amélioration de la qualité de vie des personnes, et notamment la réduction des problématiques de dépendances, a tout intérêt à s'attacher à créer des ponts entre les différentes compétences ministérielles en Wallonie mais aussi avec certaines compétences de la Fédération Wallonie Bruxelles.

Action 12 : Créer une conférence interministérielle wallonne « Drogues », lieu de concertation entre les différents ministres prioritairement en charge de la Santé, de l'Action sociale, du Logement, de l'Emploi et des Pouvoirs Publics.

Action 13 : Relancer le travail de la cellule politique francophone assuétudes afin d'articuler les activités des opérateurs wallons avec les compétences de la Fédération Wallonie-Bruxelles dans les matières notamment liées à l'aide aux justiciables, l'enseignement, l'aide à la jeunesse, l'ONE.

Priorité 5 : Investir les lieux de concertation avec le niveau Fédéral

En matière de drogues, les compétences relèvent, pour certaines, des entités fédérées et, pour d'autres, du niveau fédéral. Les décisions prises dans le domaine des compétences fédérales ont un impact sur les politiques que peuvent mettre en œuvre, en toute autonomie, les Régions. Par ailleurs au niveau fédéral, on relève un certain cloisonnement des compétences « Drogues » notamment en matière de santé, judiciaire et répression.

La Wallonie gagnerait à intensifier sa présence dans les instances de coordination/concertation et groupes de travail au niveau fédéral afin d'arriver à mettre en place une stratégie « Drogues » cohérente sur son territoire. Dans cette optique, la participation des acteurs de terrain est un atout important, un levier pour soutenir la politique drogues wallonne.

Action 14 : Poursuivre et intensifier, avec l'appui des acteurs de terrain, la participation aux travaux la Cellule Générale Politique Drogues afin notamment, d'une part de faire évoluer la loi de 1921, dans une optique de décriminalisation des usagers, et d'autre part de concrétiser la nouvelle stratégie en matière de drogues autour du principe de coopération entre Santé et Justice.

Action 15 : Etre force de proposition pour orienter et alimenter les recherches Belspo et Sciensano afin de développer une politique « drogues » informée.

Action 16 : Etre force de proposition pour accélérer la mise en œuvre du transfert de compétence des soins de santé en prison à la Santé.

Action 17 : S'investir dans les travaux du SPF Intérieur qui élabore les orientations du nouveau Plan Stratégique de Sécurité et de Prévention avec des impacts budgétaires importants pour la Wallonie en matière de prise en charge des personnes dépendantes.

Priorité 6 : Tenir compte des recommandations internationales

Les politiques Drogues régionales et nationales doivent s'inscrire dans un contexte européen et international. A ce niveau, la coopération de la Wallonie est essentielle et nécessaire.

Action 18 : S'inscrire activement dans les recommandations et stratégies « Drogues » de l'Europe et des Nations Unies et valoriser la représentation de la société civile.

Contacts :

Ronald Clavie – Président

Pascale Hensgens – Coordinatrice

Mail : feditowallonne@skynet.be – 04 222 26 52 – 0494 44 20 26

Annexe 1 : rétroactes - urgences 2023 pour les services ambulatoires assuétudes agréés RASA

- Décembre 2022 - communiqué de presse de la Fédito wallonne - Moins d'aide aux usagers de drogues et à leur famille :

https://www.feditowallonne.be/documents/Wallonie_-_les_services_ambulatoires_assuetudes_en_manque-31012023-11678.pdf

En 2023, plusieurs centaines de personnes, adultes et jeunes, ne bénéficieront plus d'un accompagnement. Les services ambulatoires assuétudes en Wallonie, qui les accompagnent, annoncent une perte d'au moins 10% du nombre de leurs travailleuses et travailleurs affectés aux activités d'aide et de soins.

- Janvier – Mars et Avril 2023 – Interpellations en commission santé du parlement wallon :

https://www.feditowallonne.be/documents/Secteur_assuetudes_en_danger_-_debats_au_parlement_wallon-05062023-11963.pdf

https://www.feditowallonne.be/documents/Secteur_assuetudes_en_danger_-_debats_au_parlement_wallon-05062023-56249.pdf

https://www.feditowallonne.be/documents/Secteur_assuetudes_en_danger_-_debats_au_parlement_wallon-05062023-87043.pdf

- Situation et suivi sur le terrain :

Depuis janvier 2023, trois services ambulatoires assuétudes ont diminué leur offre pour tenir l'équilibre financier, un service vient de fermer temporairement ses portes, d'autres sont aux abois et prévoient une diminution de leur offre pour les mois à venir.

Pourtant le travail ne manque pas car les demandes ne cessent d'augmenter et se complexifient. Mais les équipes sont au bord de l'épuisement et les usagers se sentent abandonnés.

https://www.feditowallonne.be/actualites_22_329.html

Annexe 2 : liste des Membres de la Fédito wallonne

Membres	Coordonnées	Services agréés	Réseaux agréés
1. AIGS	Avenue Joachim, 49 4300 Waremmé		
2. ALFA	Rue de la Madeleine, 17 4000 Liège		
3. ALTO	Rue Théophile Massart, 96 7000 Mons		
4. ASARBW	Rue du Moulin, 9 1340 Ottignies		X
5. AUTRE-SENS	Rue de Rochefort, 38 5570 Beauraing	X	
6. AVAT	Rue de Dinant, 22 4800 Verviers		
7. LA CAHO	Rue Despars, 96 7 500 Tournai		X
8. CAP FLY	Rue du Ruisseau, 17 4000 Liège	X	
9. CAAT/Freedom	Rue de Biezé, 2 7600 Péruwelz	Fin activité déc 2022	
10. C.A.P.C	Grand Rue, 3 6200 Châtelet		X
11. CITADELLE	Rue de la Citadelle, 135 7500 Tournai	X	
12. CLA	Rue de Luxembourg, 15 6900 Marche-en-Famenne		X
13. Clinique Notre Dame des Angés	Rue Emile Vandervelde, 67 4000 Liège		
14. CLEAN	Rue Nicolas Kinet, 5/7 4020 Liège		
15. COMPTOIR CHARLEROI	Avenue Général Michel, 5 6000 Charleroi	X	
16. COMPTOIR L'ECHANGE	Rue des Brasseurs, 112-114 5000 Namur	X	
17. DESTINATION	Rue de la Station, 11 5500 Dinant	X	
18. ESPERANCE	Rue du Fosteau, 42 6530 Thuin		
19. ELLIPSE – ALISE	Rue du Houssu, 99 7141 Carnières	X	
20. Equipe Mobile des soins internés (Brab. W)	Chaussée de Namur 201 1300 Wavre		
21. ESPAS	Rue de la Caserne, 40 6700 Arlon		
22. FARES	Rue de la Concorde, 56 1050 Bruxelles		
23. GHDC (Grand Hôpital de Charleroi)	Av. du Centenaire, 63 6061 Montignies-Sur Sambre		
24. Hautes-Fagnes	Rue Malgrave, 1 4960 Malmedy		
25. NADJA	Rue Souverain Pont, 56 4000 Liège	X	
26. ODAS	Rue du Moulin, 15 6740 Etalle		
27. OMBRAGE	Rue de Tirlemont 6 4280 Hannut		
28. PHARE	Grand Place, 1 7700 Mouscron		
29. PHENIX	Chaussée de Dinant, 19-20 5000 Namur	X	
30. RASANAM	Rue St Hubert, 84 5100 Dave		X
31. R.A.S.A.C	Rue des Bleuets, 1 7160 Chapelle-Lez-Herlaimont		X
32. R.A.F	Actuellement en cours de reprise		X
33. RAMBO	Rue de la Seuwe, 15 7000 Mons		X
34. RELIA (Zones 4 et 5)	Quai des Ardennes, 24 4020 Liège		X
35. CNP Saint-Martin	Rue Saint-Hubert, 84 5100 Dave		
36. RASSAEF	Rue de Dinant, 18 4800 Verviers		X
37. REPIT	Faubourg Saint Germain, 46 5660 Couvin	X	
38. RESSORT	Clos des Marronniers, 213/5 1480 Tubize	X	
39. SESAME	Rue de Bruxelles, 18 5000 Namur	X	
40. Prévention-Santé Mentale CPAS de Charleroi	Rue Léon Bernus, 18 6000 Charleroi		

41. S.A.P Aubange	Rue Haute, 22 6790 Aubange	
42. SYMBIOSE	Rue des Bleuets, 1 7160 Chapelle-Lez- Herlaimont	X
43. S.E.P.T	Rue de la Seuwe, 17 7000 Mons	X
44. SYNAPSE	Rue du Saudart, 2 7000 Mons	X
45. SOLAIX	Rue du Centre, 278 6637 Fauvillers	X
46. START MASS	Rue Montagne Ste Walburge, 22-26 4000 Liège	
47. LA TEIGNOUSE	Av. François Cornesse, 61 4920 Aywaille	X
48. THAIS	Rue Pierreuse, 31 4000 Liège	X
49. TRANSITION	Ch. De Gilly, 216 6060 Gilly	
50. TREMPOLINE	Grand Rue, 3 6200 Châtelet	X
51. UNIVERS SANTE	Place Galilée, 6 1348 Louvain-La-Neuve	
52. WAB	Grand Rue, 3 6200 Châtelet	
53. ZEPHYR	Rue de Falisolle, 420 5060 Auvélais	X
54. Zone T (SAGEISS)	Rue de l'Hôpital, 18 5300 Andenne	X